

BEO 08-10-1932

Auteur(s) : Maran, René

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Maran, René, BEO 08-10-1932

Claire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 02/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/francophone/items/show/3805>

Copier

Description & analyse

Analyse

90- *Quartier noir*

- Claude MacKay : René Maran a déjà présenté *Banjo* article n°5 du 21-11-1931. *Quartier noir* est la traduction de *Home to Harlem* (1928).
- 'Traduit du nègre américain' est la mention qui figure sur la couverture.
- Louis Guilloux (1899-1980) est connu comme écrivain, mais il était aussi traducteur. En 1930, il a traduit *La vie de Robert Browning* de G.K. Chesterton et il continuera. René Maran, qui a l'habitude de faire des commentaires sur les traducteurs n'en fait pas dans le présent article.
- Alain Leroy Locke est déjà mentionné dans l'article sur *Banjo*, n°5 du 21-11-1931.
- Carl Van Vechten (1880-1964) Américain qui a soutenu la Renaissance de Harlem. Photographe, romancier, critique d'art. *Le Paradis des Nègres* avec préface de Paul Morand paraît en français en 1927.
- L : négro-étatsunien

/Bravo du 1^{er} décembre 1932, beau compte rendu de *Quartier noir* sous la plume de R.G./.

/Alger-étudiant du 13 avril 1935 présente *Quartier noir* et conclut que, s'il existe une littérature nègre d'expression américaine, « en France, également, René Maran avec '*Batouala*' a prouvé qu'il existait une littérature noire qui se hausse jusqu'au Goncourt »/.

Auteur de l'analyse Jean-Dominique, Pénel
Contributeur(s)Melissa, SIDIBE

Informations générales

LangueFrançais

Présentation

GenrePresse (Article rédigé par l'auteur)

Mentions légalesBnF, Gallica

Éditeur de la ficheClaire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information sur la revue

Titre de la publication*Bec et ongles*

Numéro de la publicationn°41, p.17

PériodicitéHebdomadaire

Notice créée par [Melissa](#) Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 16/09/2025



LES LIVRES

Quartier Noir, par Claude Mc KAY, traduit du nègre américain par Louis Guilloux. (Les Editions Rieder.)

Le poète et romancier négro-étatsunien Claude Mc Kay est, à coup sûr, à l'heure actuelle, l'une des personnalités les plus représentatives de ce que l'éminent professeur Alain Leroy Locke a eu raison d'appeler, dans un livre qui fait autorité, du nom de *The New Negro*.

Le premier livre de Claude Mc Kay qu'on ait traduit en France : *Banjo*, était un reportage sur les quartiers réservés de Marseille et sur la faune humaine grouillant en ces bouges qui sentent la crapule, la crasse, le graillon, la sueur, l'accouplement et même, si l'on peut s'exprimer de la sorte, la prostitution et l'assassinat.

Le nouvel ouvrage de l'auteur de *Banjo* étudie les bas-fonds de Harlem, cette New-York des noirs que tant de « blues » et de « spirituals » ont rendue célèbre de par le monde. On y respire à peu près les mêmes relents qui s'élevaient des bas quartiers de Marseille. On y côtoie à peu près les mêmes vices, les mêmes appétits, la même misère, mais débarrassés, dirait-on, de toute hypocrisie malsaine, de toute hypocrisie.

Quartier Noir, de Claude Mc Kay, laisse loin derrière lui *Le Paradis des Nègres*, de M. Carl Van Vechten. On ne peut, en effet, égaler celui-ci à celui-là. *Le Paradis des Nègres* est un ouvrage incohérent et superficiel, qui ne doit qu'au snobisme d'avoir eu son instant de renommée. Il n'en est pas de même de *Quartier Noir*, livre haletant, saignant, humain, tout plein d'espoir et de pitié, sur lequel semble parfois se pencher un Zola au souffle un peu court.

RENÉ MARAN

LA BOURSE

LE SCANDALE DE LA HOUILLE BLEUE OU L'IMPUNITÉ DE DEUX ADMINISTRATEURS

Deux hommes, MM. François Marsal et René Gérard ont dépouillé l'épargne dans des conditions scandaleuses et leur tranquillité impunité est un défi à la justice.

On sait que la Société Internationale de la Houille Bleue a été fondée en 1917 par l'Azote Français, c'est-à-dire par le groupe Ferdinand Gros pour exploiter les brevets de la Société Technique d'Etudes et d'Entreprises pour l'Industrie relatifs à l'énergie des mères.

M. Gros qui connaît bien les rouages des affaires s'était adjoint deux anciens ministres, M. François Marsal et M. Yves le Troquer pour obtenir par leur intermédiaire le concours de l'Etat. La Société fut fondée au capital modeste pour une telle entreprise de 12 millions, 10 millions en actions ordinaires et les 2 millions restant composés d'actions à vote plural (5 voix) attribuées à titre d'apport à la Société Technique d'Etudes et d'Entreprises.

Pourtant malgré l'influence des deux sénateurs, la Houille Bleue ne put faire accepter par le Parlement la convention financière relative à la station marée-motrice de l'Aber Vrac'h et de ce fait, une grande partie de son capital social se trouva inutilisée. C'est alors que MM. François Marsal et René Gérard, président et administrateur de la Société, firent ouvrir à celle-ci, le 1^{er} juin 1928, un compte à la Société Commerciale Immobilière

et Financière dont ils étaient également président et administrateur. En conséquence, les fonds furent versés de l'Union Parisienne et de la Banque Dupont et C^o à la Société Commerciale Immobilière et Financière.

Puis par la suite, MM. François Marsal et René Gérard ayant démissionné d'administrateurs de la Houille Bleue, le Conseil de cette dernière réclama à la Société Commerciale Immobilière et Financière, les sommes lui appartenant et qui s'élevaient à 2.200.000 fr. environ.

Devant la carence de la banque et après sommation, la Houille Bleue obtint des mesures conservatoires de garantie mais le 22 mars 1932, la Société Commerciale Immobilière et Financière était mise en liquidation judiciaire.

Ces faits furent exposés par les nouveaux dirigeants de la Houille Bleue à l'assemblée du 21 avril dernier et une motion fut mise aux voix autorisant le Conseil à poursuivre par tous les moyens les administrateurs responsables de la disparition des fonds de la Société.

Cette proposition votée par 30.000 voix fut rejetée par 14.050 actions, dont 14.000 actions à vote plural (5 voix), remises à titre d'apport à la Société Technique d'Etudes et d'Entreprises pour l'Industrie absorbée en 1929 par la Société d'Equipeement des Voies Ferrées et des Grands Réseaux Electriques. Or, cette dernière société était également administrée par MM. François Marsal et René Gérard et a été mise en liquidation judiciaire le 12 novembre 1931 par suite de la faillite de l'Electro-Câble.

Ainsi, en quelque sorte, MM.

CHEZ LES VIKINGS

BAR — RESTAURANT

MONTPARNASSE
29-31, Rue Vavin

CHAMPS-ÉLYSÉES
14, Rue de Marignan

Soupers dansants
jusqu'à 3 heures du matin.

Petits soupers
chauds et froids

DÉJEUNERS -- THÉS -- DINERS